

Organisme certificateur :

AFNOR Certification

11, rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Secrétariat Technique

Laboratoire d'essais

Organisme d'inspection

GINGER CEBTP

ZAC la Clef de Saint-Pierre – 12 avenue Gay-Lussac - 78990 ÉLANCOURT

MARQUE -EQUIPEMENTS DE CHANTIER



CERTIFICATS DE DROIT D'USAGE

NF-096

<p>Titulaire :</p> <p>ALTRAD PLETTAC MEFRAN 16, avenue de la Gardie 34510 FLORENSAC</p>	<p>Usines :</p> <p>FLORENSAC (France) GROSSRÄSCHEN (Allemagne)</p>
---	---

Le présent document comporte 9 certificats ; il se rapporte à l'ensemble des modèles du fabricant bénéficiant du droit d'usage de la marque NF et relevant de l'application « Equipements de chantier »; il contient notamment la nomenclature NF des sous-ensembles pour les échafaudages de façade à composants préfabriqués.

AVERTISSEMENT

- La classification conventionnelle des échafaudages au titre des normes européennes NF EN 12810 -1 et 2 (Septembre 2004) et NF EN 12811 -1, 2 (Août 2004) et 3 (Août 2003) est donnée pour une configuration de maille uniforme non recouverte, et pour une configuration de maille uniforme recouverte d'un filet de porosité $\geq 50\%$ dont les caractéristiques sont prises en compte dans les conditions spécifiées à l'annexe A de la norme NF EN 12811-1 notamment au § A.2.1.

La signification des abréviations dans les tableaux est la suivante :

N.R : échafaudage non recouvert

Échafaudage en acier : ancré en quinconce tous les 24 m² pour une maille de 3 m de longueur, 20 m² pour une maille de 2,5 m et 16 m² pour une maille de 2 m.

Échafaudage en alliage d'aluminium : ancré tous les 12 m² pour une maille de 3 m de longueur, 10 m² pour une maille de 2,5 m et 8 m² pour une maille de 2 m

R : échafaudage recouvert par filet

Échafaudage en acier ou échafaudage en alliage d'aluminium : ancré tous les 12 m² pour une maille de 3 m de longueur, 10 m² pour une maille de 2,5 m et 8 m² pour une maille de 2 m.

- La classification conventionnelle des échafaudages résultant de l'application des normes ci-dessus est faite sur des bases différentes de celle qui résultait de l'application de la norme NF HD 1000 en ce qui concerne les efforts de vent.

Les valeurs des pressions de vent ont été choisies (norme NF EN 12811-1 § 6.2.7.4.1) de sorte que



« Normalement, ces pressions ne seront pas dépassées dans la majeure partie de l'Europe ».

En fait, cette application conduit à des effets sensiblement supérieurs à ceux qui résulteraient de l'application des Règles NV 65 modifiées dans la majeure partie du territoire de la France Métropolitaine (notamment les zones 1 et 2). Des configurations recouvertes par filets avec une densité d'ancrage inférieure ou recouvertes par bâches sont donc envisageables (particulièrement dans ces zones) mais nécessitent une justification spécifique par le calcul.

- Les planchers d'accès à trappe doivent, s'ils ont disposés dans une maille courante, supporter les charges de la classe prévue pour l'échafaudage. Si les accès sont disposés dans une maille spécifique hors zone de travail (cas d'une maille d'accès « en verrue » notamment) ils doivent au moins supporter les charges de la classe 3.

CERTIFICAT DE DROIT D'USAGE
MARQUE  ÉQUIPEMENTS DE CHANTIER

Organisme certificateur :
AFNOR Certification – 11, rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX
Secrétariat Technique - Laboratoire d'essais et Organisme d'inspection :
GINGER CEBTP – ZAC la Clef de Saint-Pierre – 12 avenue Gay-Lussac - 78990 ÉLANCOURT

ADMISSION A LA MARQUE 		
N° 08.01	du	31/10/1991
RECONDUCTION DE LA MARQUE 		
N° 08.35	du	06/02/2019
Identification de l'usine N° 08		

La société :

ALTRAD PLETTAC
MEFRAN
16, Avenue de la Gardie
34510 FLORENSAC

Pour son usine de : FLORENSAC

<p>Correspondant AFNOR Certification : Mme. Sophie DAMERVAL Tél : 01 41 62 63 05 Email : sophie.damerval@afnor.org</p> <p>Correspondant GINGER CEBTP : Mme Thuy Duong PHAM Tél : 01 30 85 21 11 Email : td.pham@groupeginger.com</p>



est autorisée à apposer, sur les produits ci-dessous, la marque NF de conformité à la norme NF EN 1004 de mai 2005, aux spécifications complémentaires du Référentiel NF-096 et dans les conditions fixées par celui-ci.

ECHAFAUDAGES ROULANTS							
Modèles (date d'effet)	Structure porteuse	Planchers	Classe	Nombre de planchers chargés autorisés	Hauteur d'autonomie		
					En intérieur	En extérieur	Au roulage
RSECU 42-200 (10/08/2015)	Tube en acier galvanisé $\sigma_e \geq 320$ N/mm ² Largeur : 0.65 m Longueur : 2.00 m	Plancher aluminium-bois à trappe Largeur: 0.60 m Longueur: 1.90 m	3 (200 daN/m ² de plancher)	1 à 100%	4.0 m (avec stabilisateur 2-4 m PL) 6.0 m (avec stabilisateur 4-6 m PL) 8.0 m (avec stabilisateur 6-8 m PL) 12.0 m (avec stabilisateur 8-12 m PL)	4.0 m (avec stabilisateur 2-4 m PL) 6.0 m (avec stabilisateur 4-6 m PL) 8.0 m (avec stabilisateur 6-8 m PL)	8.0 m
RSECU 42-250 (10/08/2015)	Tube en acier galvanisé $\sigma_e \geq 320$ N/mm ² Largeur : 0.75 m Longueur : 2.50 m	Plancher aluminium-bois à trappe Largeur: 0.70 m Longueur: 2.40 m	3 (200 daN/m ² de plancher)	1 à 100%	4.0 m (avec stabilisateur 2-4 m PL) 6.0 m (avec stabilisateur 4-6 m PL) 8.0 m (avec stabilisateur 6-8 m PL) 12.0 m (avec stabilisateur 8-12 m PL)	4.0 m (avec stabilisateur 2-4 m PL) 6.0 m (avec stabilisateur 4-6 m PL) 8.0 m (avec stabilisateur 6-8 m PL)	8.0 m
RSECU 42-300 (10/08/2015)	Tube en acier galvanisé $\sigma_e \geq 320$ N/mm ² Largeur : 0.75 m Longueur : 3.00 m	Plancher aluminium-bois à trappe Largeur: 0.70 m Longueur: 2.90 m	3 (200 daN/m ² de plancher)	1 à 100%	4.0 m (avec stabilisateur 2-4 m PL) 6.0 m (avec stabilisateur 4-6 m PL) 8.0 m (avec stabilisateur 6-8 m PL) 12.0 m (avec stabilisateur 8-12 m PL)	4.0 m (avec stabilisateur 2-4 m PL) 6.0 m (avec stabilisateur 4-6 m PL) 8.0 m (avec stabilisateur 6-8 m PL)	8.0 m

Pour se référer à la marque NF, une structure d'échafaudage montée à partir d'un modèle certifié ne doit comporter, pour les sous-ensembles soumis au marquage, que ceux figurant dans la nomenclature NF du modèle.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Elle est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme de vérification et le cas échéant par les essais réalisés au laboratoire de la marque.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé jusqu'au 30/11/2019, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF et au Référentiel NF-096.

Le Directeur Général
Franck LEBRUGLE

RSECU 42

RSECU 42-200	
Désignation du sous-ensemble	Références
Pied à roue D200 vérin	007100
Base complète 200	007110
Echelle base	007120
Echelle 1m	007133
Echelle 2m	007130
Garde-corps 200	007141
Plancher 600x2000	007157
Plinthe acier galva 2000	004851
Plinthe latérale acier galva 600	007169
Stabilisateur 2-4 m PL	007170
Stabilisateur 4-6 m PL	007171
Stabilisateur 6-8 m PL	007172+007171
Stabilisateur 8-12 m PL	007173+007172+007171

RSECU 42-250	
Désignation du sous-ensemble	Références
Pied à roue D200 vérin	007100
Base complète 250	007111
Echelle base	007121
Echelle 1m	007134
Echelle 2m	007131
Garde-corps 250	007142
Plancher 700x2500	007156
Plinthe acier galva 2500	004850
Plinthe latérale acier galva 700	007168
Stabilisateur 2-4 m PL	007170
Stabilisateur 4-6 m PL	007171
Stabilisateur 6-8 m PL	007172+007171
Stabilisateur 8-12 m PL	007173+007172+007171

RSECU 42-300	
Désignation du sous-ensemble	Références
Pied à roue D200 vérin	007100
Base complète 300	007112
Echelle base	007121
Echelle 1m	007134
Echelle 2m	007131
Garde-corps 300	007143
Plancher 700x3000	007158
Plinthe acier galva 3000	004849
Plinthe latérale acier galva 700	007168
Stabilisateur 2-4 m PL	007170
Stabilisateur 4-6 m PL	007171
Stabilisateur 6-8 m PL	007172+007171
Stabilisateur 8-12 m PL	007173+007172+007171